

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES

Séance plénière du 5 février 2026 à 10h00

« Niveau de vie, patrimoine, consommation et épargne des retraités »

Document n° 6

*Document de travail,
n'engage pas le Conseil*

Le patrimoine des retraités

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Le patrimoine des retraités

En 2021, le patrimoine net hors reste¹ (financier, immobilier et professionnel, déduction faite de l'endettement) des ménages retraités² est supérieur de 29 % à celui des actifs. L'écart est bien moins important en termes de patrimoine brut (2 %), dans la mesure où les retraités sont moins endettés que les ménages actifs. Les inégalités de patrimoine sont moins marquées chez les retraités que chez les actifs : les 10 % de ménages retraités les plus riches possèdent 42 % de la masse totale de patrimoine brut hors reste des retraités et cette proportion est de 51 % pour les actifs les plus riches.

La détention de patrimoine et sa composition varient au cours de la vie, l'âge et la génération de la personne de référence du ménage expliquant une bonne part de ces disparités. Le niveau de vie, l'activité professionnelle autrefois occupée tout comme la configuration du ménage et le nombre d'enfants qu'il a eus contribuent également aux écarts de patrimoine.

Ce document expose dans une première partie les montants de patrimoine détenus par les retraités et les actifs ainsi que leur évolution depuis 1998. La deuxième partie montre que le patrimoine est réparti de façon moins inégalitaire pour les retraités que pour les actifs tandis que la troisième partie s'intéresse aux déterminants de la détention de patrimoine.

Les enquêtes sur le patrimoine des ménages de l'Insee

Les données de ce document sont issues des enquêtes Patrimoine de l'Insee. L'enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021 est ainsi la huitième enquête après celles de 1986, 1991-1992 (Enquêtes Actifs financiers), 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015 (Enquêtes Patrimoine) et 2017-2018 (Enquête Histoire de vie et Patrimoine). L'enquête Histoire de vie et Patrimoine 2023-2024 est en cours d'exploitation et de publication par l'Insee. Ces enquêtes ont pour objectif de décrire les actifs financiers, immobiliers et professionnels des ménages, ainsi que leurs emprunts (depuis 2010). Elles constituent la seule source permettant d'observer la distribution du patrimoine au sein des ménages, ainsi que les taux de détention des différents actifs patrimoniaux et apportent aussi une information très complète sur les facteurs explicatifs de la formation du patrimoine (biographie familiale et professionnelle, héritages et donations, revenus et situation financière, situation conjugale, etc.).

Les ménages enquêtés sous-évaluent cependant traditionnellement le montant de leur patrimoine, en particulier leurs actifs financiers en raison de leur difficulté à estimer les valeurs de marché ou parce qu'ils refusent de tenir compte des plus-values tant qu'elles ne sont pas réalisées. En outre, certains ménages ont tendance à ne compter que les actifs explicitement recensés dans le questionnaire et ne prennent pas en compte l'ensemble de leurs biens susceptibles d'être vendus (biens d'équipement, bijoux, œuvres d'art, etc.). Au final, l'enquête HVP 2020-2021, qui donne une image de la situation en début d'année 2021, recense 73 % du patrimoine non financier de la comptabilité nationale de 2021 et 32 % des actifs financiers. De même, la progression observée du patrimoine brut (+ 136 %) entre 1998 et 2021 est moins dynamique que celle observée par la comptabilité nationale (+ 222 %).

¹ Le patrimoine hors reste, appelé aussi patrimoine résiduel, est constitué des biens durables comme les voitures, l'équipement de la maison, les bijoux, œuvres d'art et autres objets de valeur.

² Sont considérés comme ménages retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée et comme ménages actifs ceux dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage.

1. Les ménages retraités détiennent globalement plus de patrimoine que les ménages actifs

En 2021, les ménages retraités déclarent en moyenne posséder un patrimoine brut de près de 337 000 euros, soit 2,5 % de plus que les ménages actifs et 6,2% de plus que l'ensemble des ménages. Les retraités qui représentent 36,2 % de l'ensemble des ménages détiennent ainsi 38,5 % de l'ensemble du patrimoine brut.

L'écart est plus important en termes de patrimoine net (déduction faite des emprunts privés et professionnels), dans la mesure où les retraités sont moins endettés que les ménages actifs ; ainsi les retraités ont un patrimoine net hors reste³ plus élevé de 29 % que celui des actifs (310 000 euros contre 240 000 euros).

Tableau 1 – Montants moyens de patrimoine (brut et net) et endettement en 2021 pour l'ensemble des ménages, les ménages retraités et les ménages actifs

	Ensemble des ménages	Ménages retraités	Ménages actifs	ratio retraités / actifs
Patrimoine brut total	317 100 €	336 900 €	328 700 €	1,025
Patrimoine brut hors reste moyen (A)	294 903 €	316 686 €	308 978 €	1,025
Endettement moyen à titre privé ou professionnel (B)	44 394 €	6 738 €	69 027 €	0,10
Patrimoine net hors reste moyen (A-B)	250 509 €	309 948 €	239 951 €	1,29

Lecture : en 2021, les ménages dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 336 900 € de patrimoine brut.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de Vie et Patrimoine 2020-2021.

Le patrimoine brut des ménages est principalement constitué de biens immobiliers qui représentent près de 64 % du patrimoine brut total des ménages retraités et 61 % de celui des ménages actifs. La valeur des biens immobiliers possédés par les ménages retraités est 7 % plus élevée que celle possédée par les ménages actifs, environ 216 000 euros en moyenne contre 201 000 euros.

La part du patrimoine financier dans le patrimoine brut total est, quant à elle, d'environ 27 % pour les retraités contre 17 % pour les actifs. Avec un peu plus de 91 000 euros, le montant moyen d'actifs financiers détenus par les ménages retraités est ainsi nettement plus important (+ 63 %) que celui possédé par les ménages actifs (56 000 euros).

³ Le patrimoine brut hors reste est le patrimoine brut duquel est retiré le patrimoine résiduel, c'est-à-dire les biens durables comme une voiture, l'équipement de la maison, les bijoux, œuvres d'art et autres objets de valeur.

Tableau 2– Montant moyen de patrimoine brut, de patrimoine immobilier et de patrimoine financier pour les ménages retraités et actifs en 2021

en euros	Retraités	Actifs	rapport retraités / actifs
Patrimoine brut	337 000 €	329 000 €	1,02
Patrimoine financier	91 000 €	56 000 €	1,63
<i>en % du patrimoine brut total</i>	27%	17%	
Patrimoine immobilier	216 000 €	201 000 €	1,07
<i>en % du patrimoine brut total</i>	64%	61%	

Lecture : en 2021, les ménages dont la personne de référence est retraitée détiennent en moyenne 337 000 € de patrimoine brut global, dont 91 000 euros d'actifs financiers, soit 63 % de plus que les ménages actifs.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

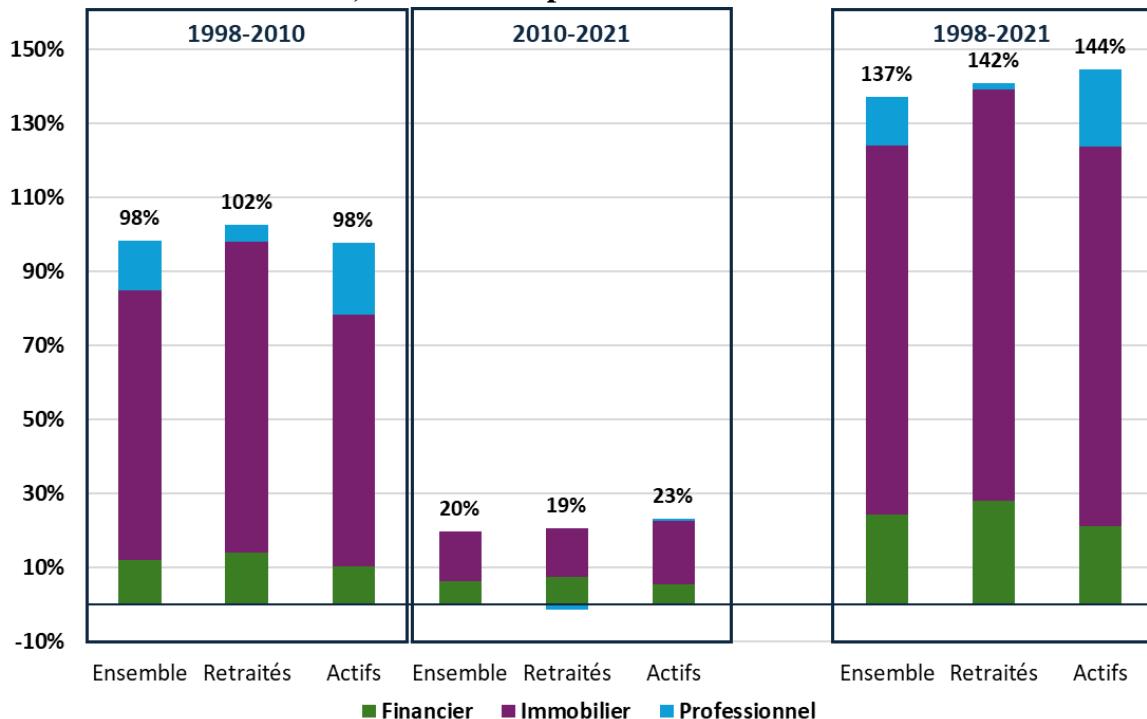
Entre 1998 et 2021, le patrimoine moyen brut hors reste détenu par les ménages a été multiplié par 2,5 en euros courants⁴, l'évolution étant la même pour les ménages retraités et les ménages actifs.

Deux périodes doivent être distinguées. De 1998 à 2010, le patrimoine brut hors reste des ménages actifs a quasiment doublé, et un peu plus pour celui des ménages retraités. Cette progression a été portée par le patrimoine immobilier, en raison de la très forte croissance des prix des logements, et en particulier des logements anciens et de la construction de logements neufs durant cette période. Sur cette période, le patrimoine financier moyen des ménages a également augmenté, mais dans une bien moindre mesure que l'immobilier, un peu plus pour les ménages actifs que pour les ménages retraités.

De 2010 à 2021, le patrimoine brut hors reste des ménages a progressé de 20 % pour l'ensemble des ménages comme pour les ménages retraités et de 23 % pour les ménages actifs, notamment parce que le patrimoine professionnel des actifs est resté stable en euros courants tandis que celui des retraités s'est dévalorisé.

⁴ Compte tenu des changements de définition dans les valeurs mesurées et de l'élargissement récent du champ de l'enquête à la France entière, les évolutions du patrimoine brut hors reste ont été calculées sur le champ France métropolitaine entre 1998 et 2010 et sur le champ France hors Mayotte entre 2010 et 2021.

Figure 1 - Évolution entre 1998 et 2021 du patrimoine brut hors reste moyen des ménages (retraités et actifs) en euros courants et contributions de ses composantes immobilière, financière et professionnelle à cette évolution



Lecture : entre 1998 et 2010, le patrimoine brut total de l'ensemble des ménages a progressé de 98 %. La contribution du patrimoine immobilier à cette croissance a été de 73 points.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine de 1998 à 2010 et en France hors Mayotte de 2010 à 2021.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-1998, 2003-2004, 2009-2010, 2014-2015, 2017-2018, 2020-2021.

2. Les inégalités de patrimoine sont moins marquées chez les retraités que chez les actifs

Au cours des vingt dernières années, l'évolution du patrimoine n'a pas été la même pour tous⁵. Des évolutions différencieront selon le niveau de patrimoine ont renforcé les inégalités de répartition⁶.

En 2021, la moitié des ménages retraités dispose d'un patrimoine brut supérieur à 217 900 euros, soit 1,3 fois la valeur du patrimoine brut médian des ménages actifs (173 200 euros). L'écart est nettement réduit pour les ménages du haut de la distribution. Les 10 % de retraités les plus riches ont ainsi un patrimoine brut au moins égal à 718 400 euros, légèrement inférieur (- 4 %) au décile des actifs les plus riches (751 800 euros).

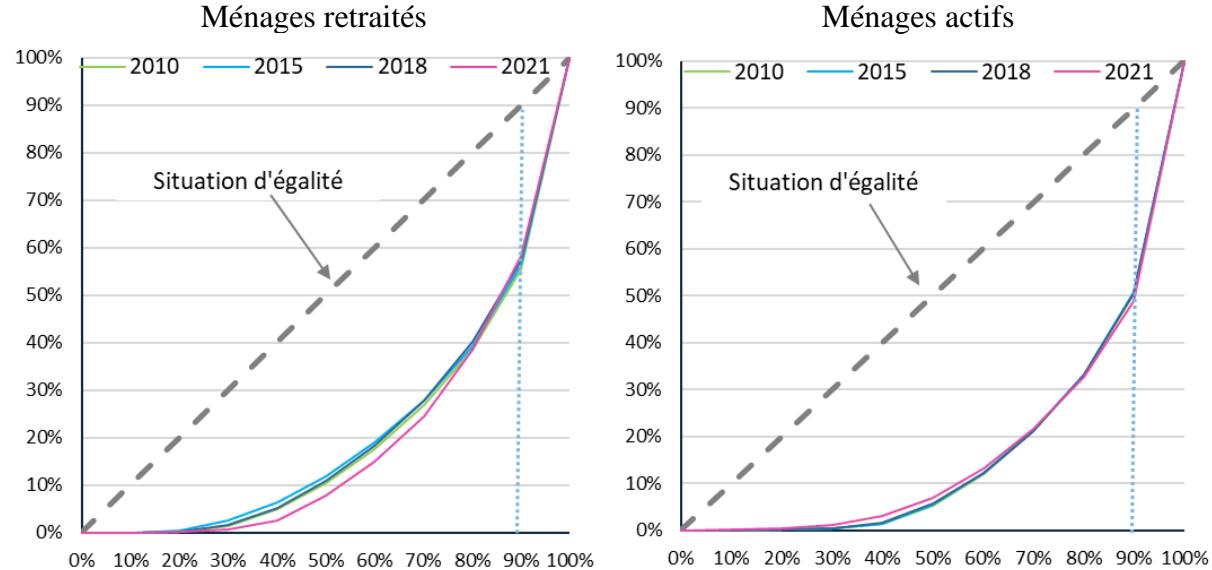
⁵ Voir Cheloudko P., Cheptitski A., Hagège C., Hubert O., « [En vingt ans, les inégalités de patrimoine se sont accrues, en lien avec la hausse des prix de l'immobilier](#) », Les revenus et le patrimoine des ménages, Insee Références, édition 2024.

⁶ Entre 1998 et 2021, l'indice de Gini du patrimoine brut est passé de 0,639 à 0,662.

Le patrimoine brut hors reste des retraités apparaît ainsi légèrement moins concentré que celui des actifs : les 10 % de ménages retraités les mieux dotés possèdent ainsi 42 % de la masse de patrimoine brut hors reste des retraités ; cette proportion est de 51 % pour les actifs. À l'opposé, la moitié des ménages retraités les moins dotés détiennent 8 % du patrimoine brut et cette proportion est de 7 % pour les ménages actifs.

Entre 2010 et 2021, il y a eu peu d'évolution dans la concentration des patrimoines, même si les 10 % de ménages retraités les plus riches en possèdent relativement un peu moins en 2021 qu'en 2010 (42 % contre 45 % de la masse totale de patrimoine brut hors reste).

Figure 2 - Masse du patrimoine brut hors reste détenue par les ménages retraités et actifs, selon le niveau de richesse en 2010, 2015, 2018 et 2021



Lecture : en 2021, les 10 % des ménages actifs aux patrimoines brut les plus élevés détiennent 51 % de la masse totale du patrimoine brut hors reste alors que cette part est de 42 % pour les 10 % des ménages retraités les plus aisés.

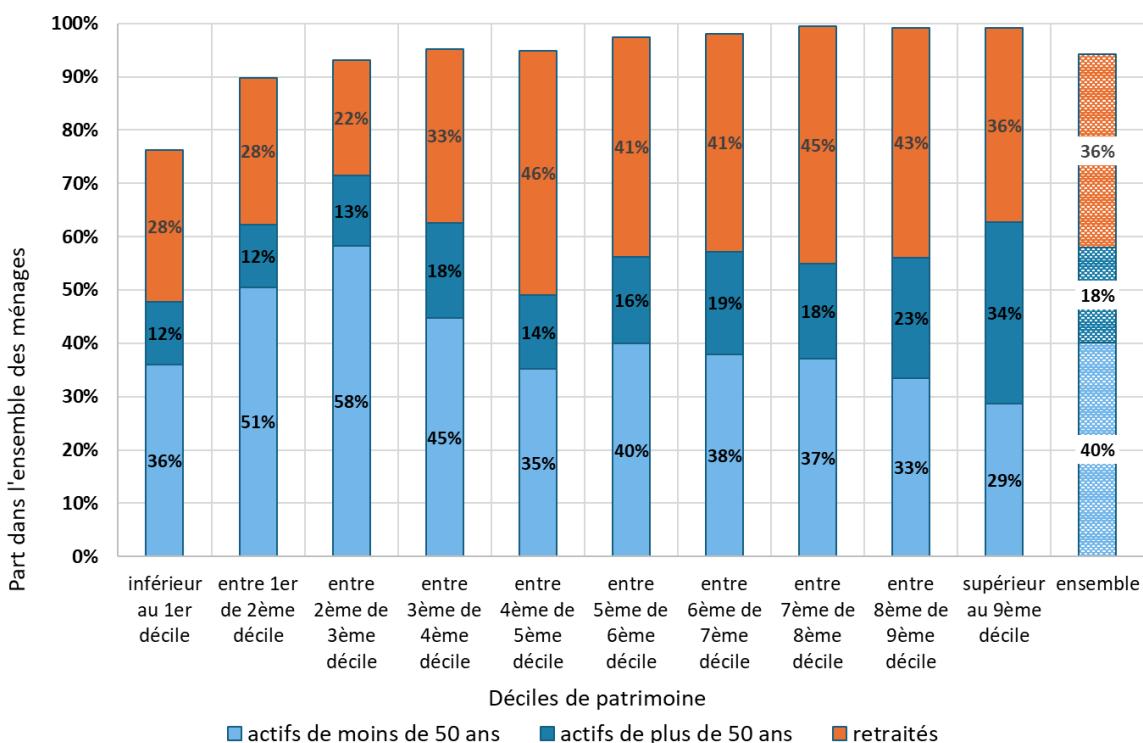
Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et enquêtes Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.

La répartition des ménages retraités et actifs (de plus ou moins 50 ans) dans chaque dixième de patrimoine brut total montre que les ménages retraités sont sous-représentés dans les ménages les moins dotés en patrimoine (jusqu'au 3^{ème} décile). Leur part est plus importante dans les dixièmes 5 à 9 (43 % en moyenne), avant de redescendre à son niveau moyen dans les ménages les plus riches (entre le 9^{ème} et 10^{ème} déciles). À l'inverse les ménages actifs les plus jeunes sont sur-représentés jusqu'au 4^{ème} décile et sous-représentés dans les ménages les plus riches (9^{ème} et 10^{ème} dixièmes).

Figure 3 - Part des ménages retraités et actifs dans la hiérarchie des patrimoines bruts, en 2021



Lecture : en 2021, au sein du dernier dixième de patrimoine brut (calculé sur l'ensemble des ménages), 29 % des ménages sont actifs de moins de 50 ans, 34 % actifs de plus de 50 ans et 36 % retraités. Les ménages actifs de plus de 50 ans sont sur-représentés dans ce dixième car ils sont plus nombreux que dans la population totale où ils représentent 18 % des ménages (colonne de droite).

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare retraitée.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France hors Mayotte.

Source : Insee, Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

3. Les déterminants de la détention de patrimoine

La détention de patrimoine et sa composition diffèrent selon le niveau de vie du ménage, l'activité professionnelle de la personne de référence ainsi que la configuration du ménage et le nombre d'enfants qu'il a eus. Les effets de l'âge, voire de la génération de la personne de référence du ménage, expliquent également une bonne part de leurs disparités.

3.1 Des patrimoines plus élevés et plus diversifiés pour les retraités les plus riches et à plus haut revenus

Niveau de vie et patrimoine sont très liés. Les revenus des ménages conditionnent directement leurs capacités d'épargne (ce qu'ils ne consomment pas) et donc leur capacité à se constituer un patrimoine. Pour les mieux dotés, le patrimoine génère d'ailleurs souvent des revenus du capital (intérêts de produits financiers, revenus locatifs, etc.) qui contribuent à augmenter leur niveau de vie. En 2021, parmi les 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine, 53 % (soit 1,6 million de ménages) appartiennent également aux 10 % les plus aisés en matière de niveau de vie⁷. Ces ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie disposent d'un patrimoine brut de plus de 716 300 euros et d'un niveau de vie de plus de 39 100 euros par an.

Tableau 3 - Caractéristiques des ménages selon leur catégorie, en 2021

Caractéristiques	Ménages à haut patrimoine ou haut niveau de vie			Ensemble des ménages en %
	Haut patrimoine et haut niveau de vie	Haut patrimoine uniquement	Haut niveau de vie uniquement	
Âge de la personne de référence du ménage				
Moins de 30 ans	0,0	1,1	4,6	9,0
De 30 à 39 ans	7,9	8,4	18,6	14,8
De 40 à 49 ans	16,6	20,7	15,1	17,6
De 50 à 59 ans	24,7	23,8	21,0	16,9
De 60 à 69 ans	26,4	23,9	23,9	19,0
70 ans ou plus	24,4	22,1	16,7	22,7
Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence¹				
Indépendant	24,2	27,2	11,2	7,8
Cadre	33,8	21,1	37,5	11,5
Profession intermédiaire	5,3	8,3	13,1	13,8
Employé	1,4	3,2	3,7	12,3
Ouvrier	0,4	2,4	3,0	12,4
Retraité ancien indépendant	7,6	9,1	2,6	4,4
Retraité ancien cadre	20,4	9,9	16,1	5,9
Retraité ancien autre salarié	5,1	17,7	11,4	27,1
Autre inactif n'ayant jamais travaillé	0,5	0,3	0,6	3,8

(1) Le total ne somme pas à 100 % du fait de catégories socioprofessionnelles non renseignées.

Note : les ménages à haut patrimoine sont les 10 % de ménages qui détiennent le plus de patrimoine brut. Les ménages à haut niveau de vie sont les 10 % de ménages aux niveaux de vie les plus élevés.

Lecture : en 2021, 20,4 % des ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie ont une personne de référence retraitée anciennement cadre.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de Vie et Patrimoine 2020-2021.

⁷ Voir Cheptitski A., Le Clainche L. « [Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie : plus souvent cadres ou indépendants, quinquagénaires ou sexagénaires, avec un patrimoine diversifié](#) », France, portrait social, Insee, Édition 2025.

Les ménages retraités sont sous-représentés parmi les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie par rapport à l'ensemble des ménages (- 4 points), à l'exception des retraités cadres, qui sont surreprésentés (20 % des personnes de référence, contre 6 % dans l'ensemble), et, dans une moindre mesure, des anciens indépendants (8 % contre 4 %). Ils sont par contre un peu plus nombreux parmi les ménages à haut patrimoine uniquement (+4 points), surtout ceux qui ne sont ni anciens cadres ni anciens indépendants.

La composition du patrimoine diffère selon le montant de patrimoine brut possédé par les ménages. Le patrimoine immobilier est largement majoritaire pour les ménages situés entre le 4^e et le 9^e déciles de la distribution (ceux dont le patrimoine brut est compris entre 106 200 euros et 716 300 euros), avec une part comprise entre 67 % et 76 %. À l'opposé, les 30 % des ménages les moins dotés (ceux dont le patrimoine brut est inférieur à 33 200 euros) ne possèdent presque pas de patrimoine immobilier : leur épargne est essentiellement placée dans des produits financiers peu risqués, tels les livrets (entre 31 % et 42 %), ou des biens durables (véhicules, etc.) ou autre patrimoine résiduel (entre 53 % et 68 %).

3.2 Le montant et la composition financière du patrimoine des retraités et des actifs varient selon leur vie professionnelle

Le patrimoine des ménages retraités, comme celui des actifs, varie fortement selon la catégorie socioprofessionnelle occupée lors de la vie active, tant dans son montant que dans sa composition.

En 2021, le patrimoine brut moyen des anciens cadres et professions libérales est ainsi le plus élevé (630 000 euros), ce qui reflète notamment leur niveau de vie pendant la vie active (les actifs à profession libérale ont un patrimoine brut moyen de 875 000 euros et les cadres actifs de 512 000 euros). Leur patrimoine à la retraite est composé en moyenne à 30 % d'actifs financiers et à 63 % de biens immobiliers.

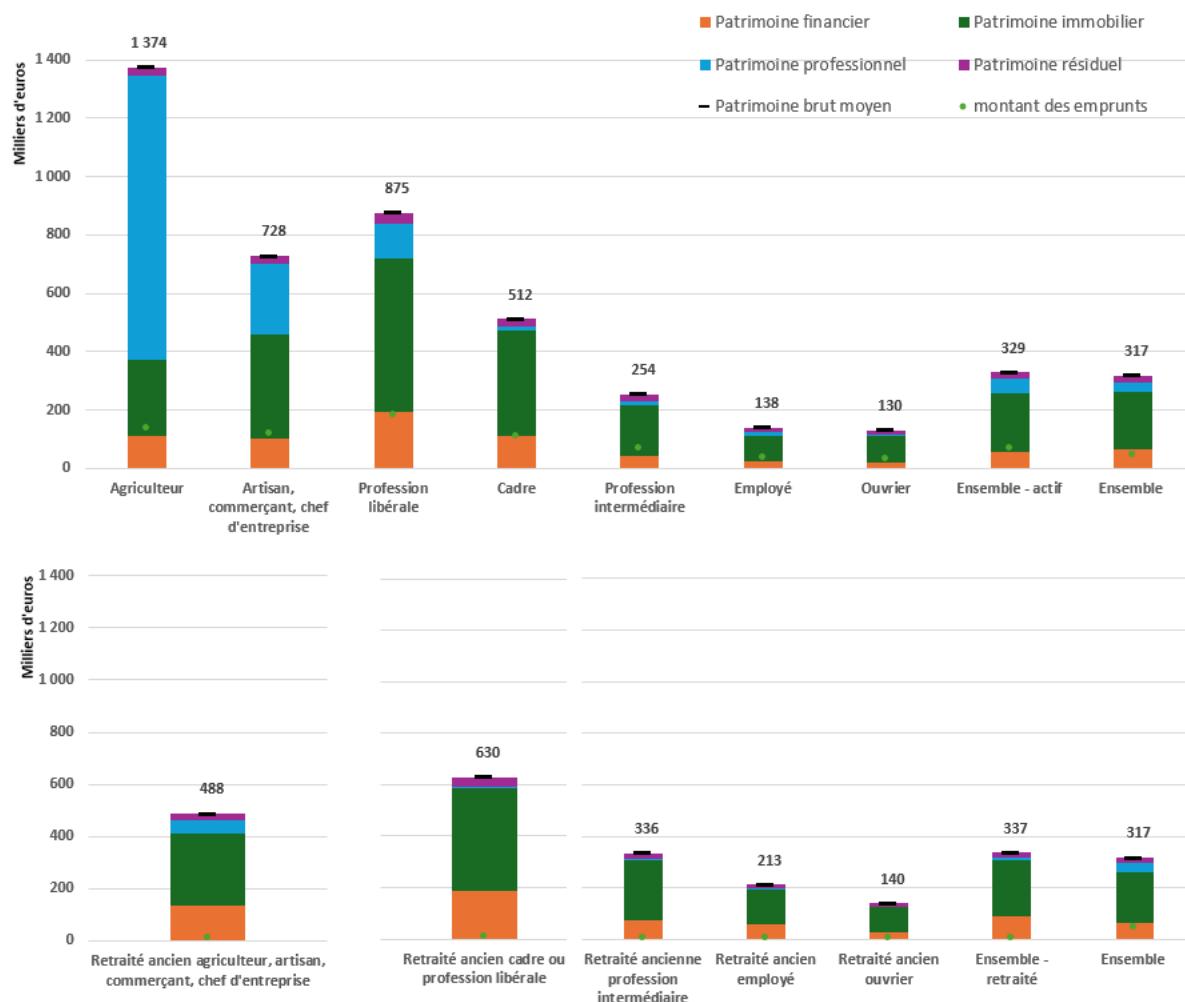
Il en est de même pour les anciens non-salariés qui ont souvent « épargné » dans leur outil de travail. Le patrimoine professionnel représente ainsi 11 % du patrimoine brut total des anciens agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise dont le patrimoine moyen s'élève à 488 000 euros, alors qu'il est de 1,4 million d'euros pour les agriculteurs en activité et de 728 000 euros pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise.

Enfin, les anciens salariés autres que cadres (professions intermédiaires, employés et ouvriers) détiennent un patrimoine brut total inférieur à la moyenne des retraités. Le patrimoine immobilier constitue pour ces ménages la principale composante de leur patrimoine, à hauteur de 64 % pour les anciens employés et jusqu'à 71 % pour les anciens ouvriers.

Les retraités sont plus souvent propriétaires de leur logement que les actifs : c'est le cas de 91 % des retraités anciennement cadre ou de profession libérale (contre 74 % des cadres actifs et 82 % des professions libérales actives), de 85 % des retraités anciennement agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise et 66 % des retraités anciennement autre salariés

(contre 42 % des employés et des ouvriers actifs et 65 % des actifs de profession intermédiaire)⁸. Concernant le patrimoine financier, les différences sont plus marquées entre les retraités qu'entre les actifs, la composante financière occupant une place relativement importante dans le patrimoine des retraités. Enfin, les retraités sont nettement moins endettés que les actifs.

Figure 4 – Montant et décomposition du patrimoine brut selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage, en 2021



Lecture : En 2021, les ménages actifs dont la personne de référence relève de la catégorie professionnelle « profession intermédiaire » détiennent en moyenne 254 000 euros de patrimoine brut. Leur patrimoine est constitué en moyenne de 41 000 € d'actifs financiers, de 175 000 € d'immobilier, de 15 000 € de patrimoine professionnel et de 23 000 € de patrimoine résiduel. Leurs emprunts s'élèvent en moyenne à 66 000 €, soit équivalent à 26 % de leur patrimoine brut. Les retraités relevant anciennement de cette catégorie professionnelle détiennent en moyenne 336 000 euros de patrimoine brut.

Champ : France hors Mayotte, ménages vivant dans un logement ordinaire.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

⁸ Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2023-2024.

3.3 Le montant du patrimoine dépend de la composition des ménages et des enfants qu'ils ont eus

En 2021, les retraités vivant seuls ont un patrimoine brut moitié moins élevé que les retraités en couple. Pour les personnes n'ayant jamais vécu en couple, qui n'ont pu bénéficier d'un double revenu et des économies d'échelles liées à la vie en couple, l'accumulation d'un patrimoine en cours de vie active a ainsi pu se révéler moins aisée que pour les personnes en couple. En outre, ces personnes ont pu avoir une moindre propension à épargner s'ils n'avaient personne à qui léguer leur patrimoine et dans la mesure où le legs peut être un motif d'épargne⁹. Par ailleurs, le veuvage entraîne une diminution du niveau de vie mais aussi du patrimoine indivisible dont le survivant n'hérite pas intégralement¹⁰.

Tableau 4 - Patrimoine des ménages retraités selon la configuration du ménage en 2021

Configuration du ménage	Retraités	
	part dans la population totale	patrimoine brut (moyenne)
en couple	43%	473 700 €
seul	54%	229 900 €
ensemble	100%	336 900 €

Lecture : les retraités vivant seuls ont un patrimoine brut moyen de 229 900 euros en 2021.

Note : les ménages retraités complexes ne sont pas ventilés.

Champ : France métropolitaine, ménages vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine (HVP) 2021

Le fait d'avoir eu des enfants¹¹ modifie significativement le patrimoine constitué par les ménages, retraités comme actifs. Ainsi les couples ayant eu des enfants ont un patrimoine brut moyen plus élevé que ceux qui n'en ont pas eu. L'effet est plus marqué pour les hommes seuls avec enfants qui ont un meilleur patrimoine que ceux qui n'ont pas eu d'enfant (+ 36 % pour les retraités, + 22 % pour les plus de 50 ans et + 35% pour les moins de 50 ans). A l'inverse les ménages constitués de femmes seules ayant eu des enfants ont un patrimoine brut moyen de près de 20 % inférieur à celles sans enfant qu'elles soient retraités ou actives de plus de 50 ans.

La faiblesse du patrimoine est particulièrement marquée pour les hommes retraités n'ayant pas eu d'enfant (200 k€) et les femmes retraitées ayant eu des enfants (210 k€), à relier à la faiblesse de niveau de vie constatée pour les hommes célibataires et les familles monoparentales (dont une approximation du patrimoine brut lors de la vie active est donnée par celui des ménages de femmes seules de moins de 50 ans ayant eu des enfants, soit 100 k€).

⁹ Transmettre à des proches ou leur porter assistance est la motivation principale de l'épargne pour une part non négligeable des épargnantes quel que soit leur niveau de vie, voir Cupillard É., Palomé N., « [Début 2025, quatre ménages sur dix déclarent mettre de l'argent de côté et sept sur dix limiter leur consommation](#) », Note de conjoncture – éclairage, Insee, 2025, document n° 15 de la séance du COR du 5 février 2026.

¹⁰ Voir Girardot-Buffard P., « Le patrimoine des ménages retraités », Les revenus et le patrimoine des ménages, Insee, 2009, [document n° 5](#) de la séance du COR du 21 octobre 2009.

¹¹ On considère ici la descendance des ménages au cours de leur vie et non les enfants à charge à un moment donné.

Tableau 5 - Patrimoine brut des ménages retraités et actifs selon le type de ménage, 2021

structure du ménage	Retraités		Actifs de plus de 50 ans		Actifs de moins de 50 ans	
	part dans l'ensemble des ménages	patrimoine brut (moyenne)	part dans l'ensemble des ménages	patrimoine brut (moyenne)	part dans l'ensemble des ménages	patrimoine brut (moyenne)
Couple ayant eu des enfants	15,5%	474 900 €	10,3%	636 800 €	19,7%	391 000 €
Couple n'ayant pas eu d'enfant	1,2%	458 000 €	0,6%	591 500 €	5,3%	221 300 €
Femme seule ayant eu des enfants	11,8%	209 900 €	3,7%	222 100 €	4,6%	100 400 €
Homme seul ayant eu des enfants	5,0%	273 300 €	1,7%	412 600 €	2,5%	163 100 €
Femme seule n'ayant pas eu d'enfant	2,4%	255 100 €	0,8%	267 000 €	4,3%	100 500 €
Homme seul n'ayant pas eu d'enfant	1,5%	201 400 €	1,1%	338 900 €	5,6%	120 500 €
Ensemble	38,5%	336 900 €	18,9%	488 600 €	42,6%	257 700 €

Lecture : le patrimoine brut moyen des femmes vivant seules ayant eu des enfants est de 209 900 euros quand elles sont à la retraite et de 100 400 euros quand elles sont actives de moins de 50 ans.

Notes : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage et comme retraités, ceux dont la personne de référence se déclare comme retraitée. Est considérée ici la descendance finale des membres du ménage dans lequel vit la personne de référence, c'est-à-dire le nombre d'enfants qu'ils ont eus, et non le nombre d'enfants à charge.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France hors Mayotte.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

Le patrimoine brut moyen est plus élevé pour les ménages ayant eu deux enfants, que ce soit pour les retraités ou pour les actifs. Le patrimoine brut moyen des ménages retraités ayant eu trois enfants reste élevé et supérieur à celui de l'ensemble des retraités (337 000 euros). C'est entre le troisième et le quatrième enfant que le patrimoine global moyen diminue le plus fortement chez les retraités, comme chez les actifs¹².

Tableau 6 - Évolution du patrimoine brut en fonction de la descendance finale en 2021

Nombre d'enfants	tous retraités		Retraités vivant en couple		Retraités vivant seuls	
	part dans la population totale	patrimoine brut (moyenne)	part dans la population totale	patrimoine brut (moyenne)	part dans la population totale	patrimoine brut (moyenne)
sans enfant	13,9%	288 800 €	3,7%	440 200 €	10,2%	234 000 €
avec 1 enfant	18,8%	329 200 €	7,1%	474 800 €	11,7%	241 300 €
avec 2 enfants	36,8%	363 500 €	19,3%	469 300 €	17,6%	247 300 €
avec 3 enfants	18,5%	358 900 €	9,7%	482 400 €	8,8%	222 200 €
avec 4 enfants et +	11,9%	289 300 €	6,2%	411 500 €	5,7%	157 800 €

Note : est regardée ici la descendance finale des membres du ménage dans lequel vit le retraité, c'est-à-dire au nombre d'enfants qu'ils ont eus, et non au nombre d'enfants à charge.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un logement ordinaire dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine (HVP) 2021

3.4 Les ménages retraités ayant reçu un héritage ont plus de patrimoine

Enfin, le patrimoine est également affecté par les héritages et les donations reçues ou versées au cours de la vie. Le patrimoine brut moyen des ménages ayant hérité est presque deux fois supérieur au patrimoine de ceux n'ayant pas reçu d'héritage (442 000 euros contre 238 000 euros).

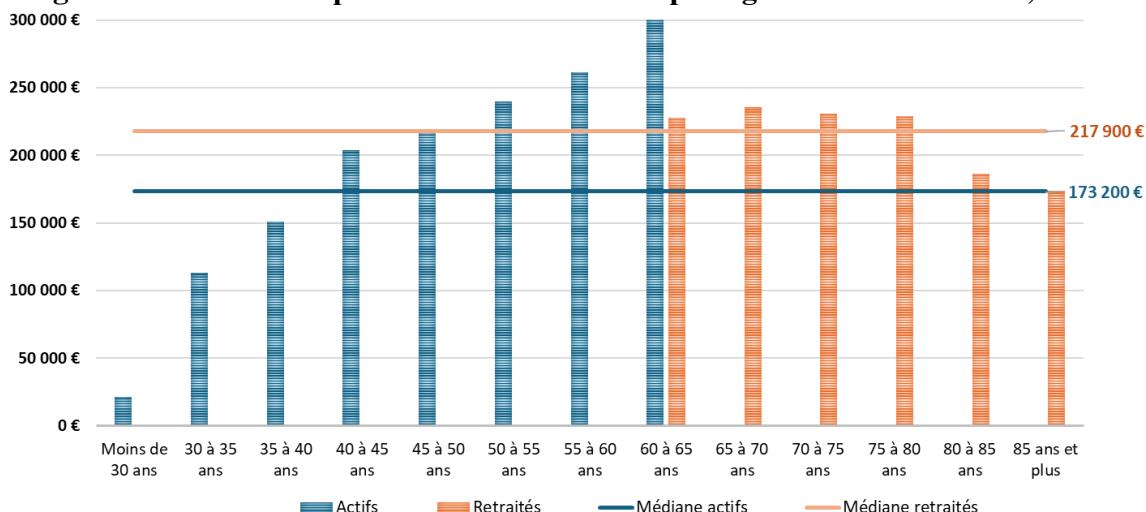
¹² Une analyse détaillée du patrimoine selon la configuration familiale et le nombre d'enfants est disponible dans le [rapport du COR](#) consacré aux droits familiaux et conjugaux de novembre 2025.

En 2021, 30 % des personnes ont hérité au cours de leur vie. Cette part augmente logiquement avec l'âge, jusqu'à atteindre 53 % des 70 ans ou plus¹³. Elle augmente également avec le niveau de patrimoine brut détenu : 14 % des 10 % les moins bien dotées en patrimoine brut ont hérité, contre 44 % des 10 % les mieux dotées. Cette proportion s'élève à 62 % pour les ménages cumulant haut patrimoine et haut niveau de vie. Ces derniers se différencient encore plus sur les donations, qui concernent les familles les plus dotées, que sur les héritages : 43 % d'entre eux ont reçu au moins une donation, contre 18 % pour l'ensemble des ménages. Cet écart persiste parmi les ménages dont la personne de référence a 60 ans ou plus (35 % vs 17 %).

3.5 Le patrimoine net des ménages augmente continûment avec l'âge jusqu'à 60 ans

En 2021, le patrimoine brut médian des ménages dont la personne de référence est active croît avec l'âge. À l'âge du passage à la retraite, un décrochement de l'ordre de 25 % est observé entre les actifs de 60 ans à 65 ans et les retraités du même âge. Ce constat reflète des effets de sélection : au sein de cette tranche d'âge, les personnes encore actives ont des niveaux de vie bien plus élevés que l'ensemble des actifs et que les retraités¹⁴. Or, patrimoine et niveau de vie sont très liés (voir le point 3.1). Parmi les retraités, le patrimoine est relativement stable jusqu'à 75 ans puis une relation inverse s'observe entre l'âge et le patrimoine à partir de cet âge.

Figure 5 - Montant de patrimoine brut médian par âge et statut d'activité, en 2021



Lecture : en 2021, les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans et est active ont un patrimoine brut médian de 21 500 euros.

Note : sont considérés comme actifs les ménages dont la personne de référence occupe un emploi ou est au chômage. Sont considérés comme retraités, les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée, ou inactive de plus de 60 ans.

Champ : en France hors Mayotte.

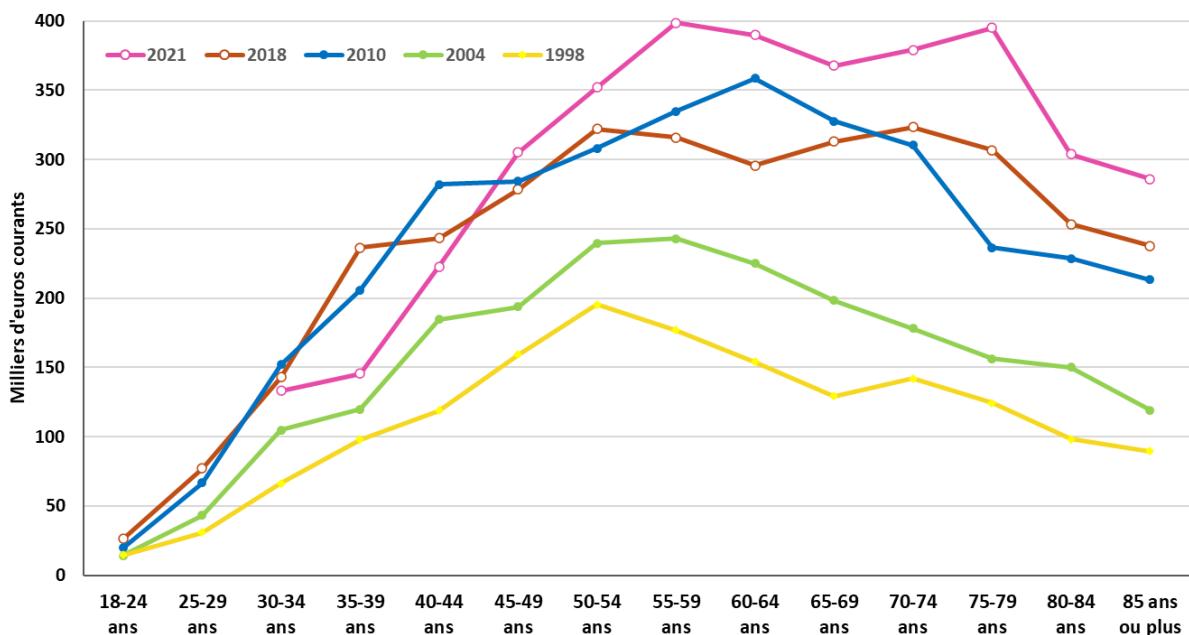
Source : Insee, enquête Histoire de vie et Patrimoine 2020-2021.

¹³ Voir Cheptitski A., Le Clainche L. « [Les ménages à haut patrimoine et haut niveau de vie : plus souvent cadres ou indépendants, quinquagénaires ou sexagénaires, avec un patrimoine diversifié](#) », France, portrait social, Insee, Édition 2025.

¹⁴ Voir le document n° 2 de la séance du COR du 5 février 2026.

Entre 1998 et 2021, l'âge auquel le patrimoine brut moyen atteint son maximum a augmenté (figure 6). Le pic était atteint vers 55 ans en 1998, puis vers 60 ans en 2010 ; après ce pic, le patrimoine diminuait nettement chez les ménages plus âgés. En 2021, il n'y a plus de pic mais un palier entre 50 et 75 ans, le patrimoine ne diminue désormais qu'au-delà de cet âge. Ce décalage du cycle d'accumulation du patrimoine résulte vraisemblablement d'effets de génération. D'une part, le niveau de vie des plus âgés a augmenté au fil du temps. La hausse des pensions de retraite peut permettre aux retraités de ne pas (ou moins) avoir à puiser dans leur patrimoine (qui en moyenne, a plutôt tendance à augmenter¹⁵) pour compenser une perte de niveau de vie au moment du passage à la retraite alors que le système de protection sociale prend par ailleurs en grande partie en charge les autres risques liés à la vieillesse, notamment la santé et la perte d'autonomie à domicile^{16, 17}. Par ailleurs, pour les ménages concernés, les héritages sont plus tardifs, du fait de la hausse de l'espérance de vie : recevoir un héritage peut contribuer à maintenir le niveau de patrimoine aux âges élevés. Cependant, les ménages retraités les plus âgés peuvent avoir recours à leur patrimoine, notamment pour financer la prise en charge d'une perte importante d'autonomie et/ou l'entrée en institution. L'âge à partir duquel le patrimoine des ménages diminue en 2021 coïncide ainsi à celui où la prévalence de la dépendance devient forte, ce qui suggère un lien possible.

Figure 6 - Patrimoine brut moyen par âge, entre 1998 et 2021



Lecture : le patrimoine brut hors reste moyen des ménages dont la personne de référence a entre 60 et 64 ans est de 390 000 euros en 2021, il était de 296 000 euros en 2018.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Patrimoine 1997-98, 2003-04, 2009-10 et enquêtes Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.

¹⁵ Sur ce sujet, voir le [document n° 6](#) et le [document n° 9](#) de la séance du COR du 19 décembre 2019.

¹⁶ Sur ce sujet, voir le document n° 9 et le document n° 10 de cette séance.

¹⁷ voir l'annexe « Propriétaire de son logement pour la retraite » du [document n° 3](#) de la séance du COR du 16 décembre 2021.

Cette évolution du patrimoine brut global avec l'âge résulte de l'évolution de ses différentes composantes, avec d'éventuels transferts entre ces composantes : par exemple, une fois à la retraite, lorsqu'un indépendant revend son entreprise, il peut augmenter son patrimoine financier ou son patrimoine immobilier s'il choisit d'acheter un logement. Le patrimoine immobilier suit ainsi une évolution similaire au patrimoine total, dont il est la composante principale. Il augmente fortement entre 30 et 40 ans, au moment où les ménages acquièrent le plus souvent leur résidence principale, puis plus faiblement jusqu'à 50 ans, âge auquel il se stabilise, enfin il diminue au-delà de 75 ans même pour les personnes vivant à leur domicile. Au contraire, le patrimoine financier ne baisse pas chez les plus âgés vivant à leur domicile ; il augmente continûment jusqu'à environ 70 ans, puis atteint un palier. Les ménages vivant en logement ordinaire ne désaccumulent donc pas leur patrimoine financier après le passage à la retraite¹⁸. Quant au patrimoine professionnel, il augmente jusque vers 50 ans, puis diminue jusqu'à devenir quasi nul quand la plupart des indépendants ont cessé leur activité professionnelle.

3.6 Le patrimoine : un effet d'âge ou un effet de génération ?

Le montant des actifs accumulés varie ainsi selon l'âge, du fait du cycle de vie et aussi du fait d'une élévation des patrimoines au fil des générations : chaque génération accumule davantage de patrimoine que la génération qui la précède.

La figure 7 présente l'évolution du patrimoine brut hors reste entre 2010 et 2021 par générations et tranches d'âge¹⁹. Il montre que le patrimoine des générations les plus jeunes augmente très fortement en début de vie active : entre 2010 et 2015, le patrimoine brut hors reste médian en euros courants est multiplié par 8 pour les ménages dont la personne de référence est née entre 1980 et 1984 (qui a entre 26 ans et 35 ans entre ces deux dates) et par 2,3 pour les ménages dont la personne de référence est née entre 1975 et 1979 (entre 31 ans et 40 ans). À l'inverse, le patrimoine médian des générations nées entre 1950 et 1959 baisse très fortement entre 2010 et 2015, aux âges de la retraite. Enfin, les générations les plus anciennes, nées dans les années 1930, ont un patrimoine moins important que les générations qui leur succèdent.

Cette représentation suggère ainsi qu'il est difficile de trancher entre les effets d'âge, de génération et de période²⁰ en ce qui concerne l'accumulation puis la désaccumulation du patrimoine²¹. La forte croissance du patrimoine des plus jeunes alors même que le patrimoine moyen des actifs baisse sur cette période (-3 %)²², puis sa décroissance aux âges de la retraite

¹⁸ Voir Bernard JB., Berthet L., « [Patrimoine financier des ménages français : quelles évolutions en 20 ans ?](#) », Document de travail n° G2015/18, Insee, 2015.

¹⁹ Ces générations et tranches d'âge sont légèrement différentes de celles jusqu'en 2015 dans la figure 7.

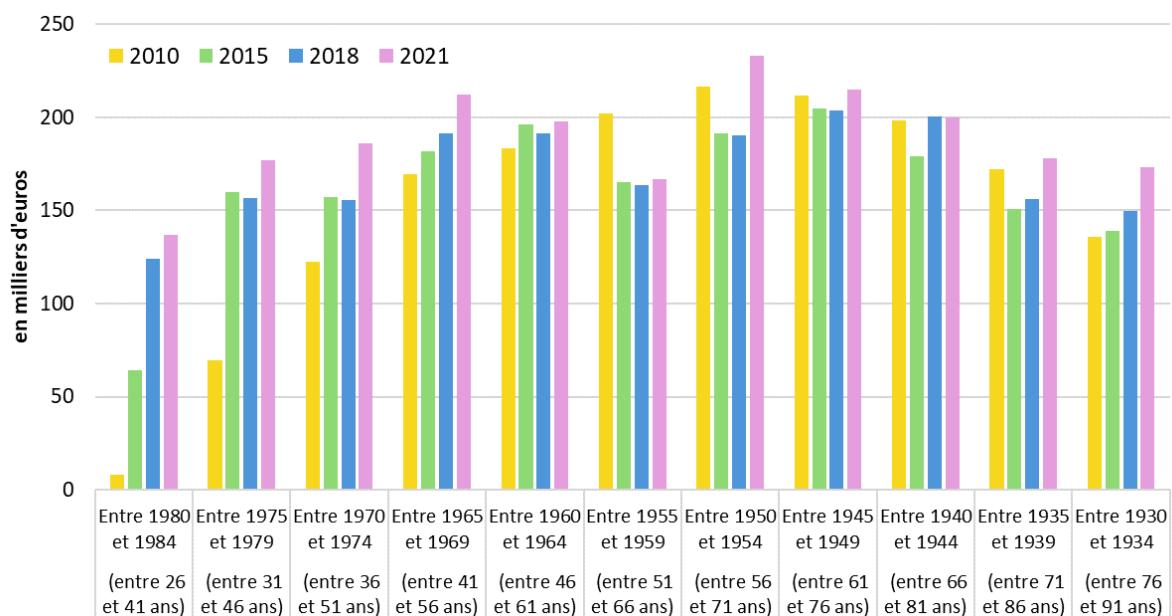
²⁰ En analyse graphique, il est possible de penser à un effet de génération si les courbes sont parallèles (c'est-à-dire si les écarts entre générations se maintiennent tout au long du cycle de vie) et à un effet de période si ce n'est pas le cas.

²¹ Il faudrait pour cela disposer de données en panel. Pour plus d'explications sur ces effets, voir Guilherm M., « [Les méthodes de pseudo-panel et un exemple d'application aux données du patrimoine](#) », Économie et Statistique, N° 491-492, 2017.

²² Cette légère baisse peut s'expliquer, au moins en partie, par la stagnation du patrimoine de la moitié haute de la distribution, en raison en particulier à la baisse de la valorisation du patrimoine financier du fait de la crise ainsi que par la baisse des prix de l'immobilier en début de période.

évoquent un effet âge, compatible avec la théorie du cycle de vie. Les montants de patrimoine plus élevés entre les générations nées dans les années 1940 et 1950 par rapport aux générations nées dans les années 1930 incitent à penser à un effet de génération. Enfin, la stagnation du patrimoine entre 2015 et 2018 pour les générations ayant entre 50 et 75 ans ainsi que la hausse marquée du patrimoine en 2018 pour plusieurs générations peuvent être liées à un effet de période²³. La théorie du cycle de vie supposant de manière schématique que les individus constituent lors patrimoine au cours de leur vie active puis désépargnent une fois à la retraite n'est donc pas pleinement vérifiée empiriquement²⁴.

Figure 7 - Patrimoine brut hors reste médian par génération entre 2010 et 2021, suivant l'âge de la personne de référence du ménage en euros courants



Lecture : le patrimoine brut hors reste médian des ménages dont la personne de référence est née entre 1980 et 1984 est de 8 100 euros en 2010, de 64 300 euros en 2015, de 123 800 euros en 2018 et de 137 000 euros en 2021.

Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire en France hors Mayotte.

Sources : Insee, enquêtes Patrimoine 2009-2010, 2014-2015 et enquêtes Histoire de vie et Patrimoine 2017-2018 et 2020-2021.

²³ La première évolution provient en grande partie des prix de l'immobilier tandis que le taux de détention de patrimoine par les ménages, et en particulier de patrimoine financier, a baissé entre 2015 et 2018. La seconde est à relier à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, qui a globalement engendré une très forte augmentation de l'épargne financière des ménages entre début 2020 et le début 2021, tous les ménages n'ayant pas été touchés de la même manière par cette crise.

²⁴ Voir à ce sujet, Lamarche P., Salembier L., « Les déterminants du patrimoine : facteurs personnels et conjoncturels », Les revenus et le patrimoine des ménages, Édition 2012 et Gleizes F., Grobon S., Rioux L., « Niveau de vie et patrimoine des seniors : la progression au fil des générations semble s'interrompre pour les générations de seniors les plus récentes », France, portrait social, Édition 2018 et Ferrante A., Solotareff R., « Entre 1998 et 2015, le patrimoine double, mais diminue pour les 20 % les moins dotés », Les revenus et le patrimoine des ménages, Édition 2018.